

Le mercredi 26 mai 2004

**CANADA**  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 26 mai 2004, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Diane Nault, Denise Miron Marion, Louise Larocque, Guylaine Marcil, Annette Dumouchel, Chantal Galipeau, Madeleine Aumond et Stéphanie Pilon et messieurs Charles Langevin, Daniel Moreau, Reid Soucie, Damien Lafrenière, Éric Éthier et Robert Chalifoux, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire) et madame Marie-Anne Poulin, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absence motivée : Monsieur Bernard Caron

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard,	Directrice générale
Mme Manon Lauriault	Directrice du service des ressources éducatives
M. Jean-Claude Beaudin	Directeur du service des ressources financières et du transport scolaire
M. Alain Royer,	Directeur du service des ressources matérielles et des technologies de l'information
M. Michel Houde,	Directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar	Agent d'administration au secrétariat général

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, souhaite la bienvenue aux commissaires et aux autres personnes présentes, puis il ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2004-CC-052

### **Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Robert Chalifoux que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

#### **A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2004-04-28  
b) Suivis
- 3- Dépôt du procès-verbal du C.E. 2004-04-28
- 4- Parole au public

Le mercredi 26 mai 2004

**RÉSOLUTION 2004-CC-052) suite**

- 5- Correspondance
- 6- Démocratie scolaire
- 7- Fusion des conseils d'établissement La Tréflière et l'Étoile-du-Nord
- 8- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 27 avril 2004
- 9- Compte rendu du comité de parents du 7 avril 2004
- 10- Compte rendu de l'assemblée générale tenue à Québec
- 11- Compte rendu du conseil général
- 12- Visite du ministre Benoît Pelletier
- 13- Utilisation des locaux du centre Notre-Dame-du-Désert

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Réforme de l'éducation
  - a) Dépôt du calendrier d'implantation
  - b) Consultation sur les propositions de modifications au régime pédagogique
- 2- Demande de dérogation à l'âge d'admission au préscolaire
- 3- Demande de dérogation à l'âge d'admission en 1<sup>ère</sup> année primaire
- 4- Dépôt de comptes rendus
  - a) Comité de coordination pédagogique du 1<sup>er</sup> avril 2004
  - b) Comité des politiques pédagogiques du 7 avril 2004
  - c) Comité consultatif e.h.d.a.a. – parents du 13 avril 2004
  - d) Comité de coordination pédagogique du 7 mai 2004
  - e) Comité des politiques pédagogiques du 11 mai 2004

**C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- Registre des chèques
- 2- Adoption du cadre budgétaire et des règles d'allocation des ressources par le conseil des commissaires
- 3- Résultats des négociations s'il y a lieu, résolution en vue de soumissions publiques

**D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- Compte rendu CRT (enseignant), 2004-04-19
- 2- Démission enseignante
- 3- Non rengagement enseignant 2004-2005
- 4- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- 5- Projet de règlement calendrier des rencontres, avis public
- 6- Nomination direction adjointe CSHBO
- 7- Procédure de perfectionnement du personnel professionnel
- 8- UNICEF
- 9- Dépôt plan d'effectifs soutien CSN

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

- 1- Contrats d'entretien ménager 2004-2005

Le mercredi 26 mai 2004

(RÉSOLUTION 2004-CC-052) suite

- 2- Renouvellement du bail entre le Centre de santé Pontiac et la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
- 3- Lait-école, phase 10 (projet : G04-05-135)
- 4- Divers
  - a) **Affiches**
  - b) **Tournoi de golf 9 juin**

**F) AUTRES :**

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

**PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE :** mercredi 30 juin à Fort-Coulonge

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-2A) RÉSOLUTION 2004-CC-053**

**Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 28 avril 2004**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Denise Miron Marion que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 28 avril 2004 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-2B) Suivis**

Pas de suivi.

**A-3 Dépôt du procès-verbal du CE 2004-04-28**

Le procès-verbal est déposé.

**A-4 Parole au public**

Un membre du public, M. Jacques Éthier, félicite le conseil des commissaires pour la nouvelle salle. Il émet des opinions sur certains points discutés lors d'une rencontre récente du comité du transport et affirme que ces sujets seront abordés à une prochaine réunion de cette table.

**A-5 Correspondance**

Mme Thonnard et Mme Lauriault répondent aux questions soulevées par madame la commissaire Madeleine Aumond sur certaines pièces de correspondance.

Le mercredi 26 mai 2004

**A-6 Démocratie scolaire**

Mme Thonnard présente le document et explique que la deuxième phase de la consultation a dû être annulée, faute d'avoir suffisamment de participants et participantes. Les commissaires qui auraient des suggestions à faire sur ces points sont invités à communiquer avec M. Millar, afin qu'elles puissent être transmises à la Fédération des commissions scolaires.

**A-7 RÉSOLUTION 2004-CC-054 Fusion La Tréflière et l'Étoile-du-Nord**

**CONSIDÉRANT** l'expérimentation faite durant l'année scolaire 2003-2004 de la fusion des deux conseils d'établissement La Tréflière et l'Étoile-du-Nord;

**CONSIDÉRANT** le manque de participation des parents;

**CONSIDÉRANT** la difficulté à recruter des membres;

**CONSIDÉRANT** que plusieurs documents sont similaires aux deux conseils;

**CONSIDÉRANT** la facilité de recruter des enseignant(e)s et professionnel(le)s pour siéger au conseil;

**CONSIDÉRANT** que cette année d'essai fut positive;

**CONSIDÉRANT** que chaque école est bien représentée;

**CONSIDÉRANT** que les membres sont en commun accord avec cette fusion;

**CONSIDÉRANT** la résolution 2004-EPHG-021 du conseil d'établissement de l'établissement Primaire Haute-Gatineau (nom temporaire donné à l'établissement fusionné pour la période d'essai d'un an), recommandant une telle fusion ;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Madeleine Aumond et résolu de fusionner les conseils d'établissement La Tréflière et l'Étoile-du-Nord et de lui attribuer le nom «Établissement Le Rucher de la Vallée de la Gatineau».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-8 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 27 avril 2004**

Le compte rendu est déposé. Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond.

**A-9 Compte rendu du comité de parents du 7 avril 2004**

Le compte rendu est déposé.

Le mercredi 26 mai 2004

#### **A-10 Compte rendu de l'assemblée générale tenue à Québec**

Le président monsieur Daniel Moreau présente le compte rendu des enjeux politiques et financiers de l'assemblée générale. Il souligne que la cotisation des commissions scolaires a été établie à 500 \$ par année, que de nouvelles règles ont été mises en place en formation professionnelle et qu'un mandat a été adopté au niveau de la démocratie scolaire, à l'effet que les élections scolaires aient lieu en même temps que les élections provinciales. Il mentionne également qu'une médaille d'or a été remise à la présidente de la Commission scolaire des Draveurs, madame Christine Émond Lapointe, originaire de Montcerf-Lytton, pour l'Ordre du mérite scolaire. La commissaire madame Madeleine Aumond propose d'adopter une résolution de félicitations pour madame Émond Lapointe.

#### **RÉSOLUTION 2004-CC-055 Félicitations**

**CONSIDÉRANT** que la présidente de la Commission scolaire des Draveurs, madame Christine Émond Lapointe, une personne originaire de la Haute-Gatineau, a reçu récemment la médaille d'or de l'Ordre du mérite scolaire;

**CONSIDÉRANT** l'important honneur que cela représente;

**CONSIDÉRANT** la grande contribution de madame Christine Émond Lapointe, au cours de sa carrière, à la cause de l'éducation dans l'Outaouais;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Madeleine Aumond que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais félicite chaleureusement madame Christine Émond Lapointe pour l'honneur qui lui a été fait et lui adresse ses meilleurs vœux.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **A-11 Compte rendu du conseil général**

Le président monsieur Daniel Moreau fait un compte rendu du conseil général, notamment au niveau des changements considérés au régime pédagogique, afin de coller davantage aux nouvelles approches pédagogiques. Mme Thonnard explique qu'il y a eu aussi un débat sur le rapport Bédard et qu'une firme de consultants a été engagée pour prospecter les voies de formation alternative. Par ailleurs, en ce qui concerne les CRÉ (Conférences régionales des élu-e-s), seules les commissions scolaires de l'Outaouais et du Lac-St-Jean ne sont pas représentées sur ces instances.

Le mercredi 26 mai 2004

**A-12 Visite du ministre Benoît Pelletier à Maniwaki**

Mme Thonnard rappelle la visite effectuée par le ministre Benoît Pelletier à Maniwaki il y a quelques semaines, suite à une invitation lancée par le maire de Maniwaki, M. Robert Coulombe. Cette visite s'inscrivait dans le cadre d'une tournée des régions outaouaises et portait sur les différents projets en cours dans la Vallée de la Gatineau. Mme Thonnard présente une adresse qui a été lue à M. Pelletier à cette occasion et qui faisait le point sur les dossiers relatifs à la commission scolaire. Elle souligne la bonne réception du ministre et son ouverture quant aux dossiers de la CSHBO. La commissaire madame Louise Larocque félicite Mme Thonnard pour la qualité de la présentation faite au ministre.

**A-13 Utilisation des locaux du centre Notre-Dame-du-Désert**

Mme Thonnard explique le contexte de cette missive composée par plusieurs employés et employées de l'établissement des Adultes CSHBO.

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES**

**B-1 Réforme de l'éducation**

**a) Dépôt du calendrier d'implantation**

Mme Lauriault présente et explique le calendrier.

**b) Consultation sur les propositions de modifications au régime pédagogique**

Mme Lauriault explique qu'il y aura un nouveau règlement au niveau du régime pédagogique. Elle dépose un document qui demeure non définitif pour l'instant.

**B-2 RÉSOLUTION 2004-CC-056                      Demande de huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Daniel Moreau de discuter des points B-2 et B-3 en huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 2004-CC-057                      Levée du huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le mercredi 26 mai 2004

RÉSOLUTION 2004-CC-058

**Demande de dérogation à l'âge d'admission au préscolaire, L.I.P., art. 241.1 – élève : numéro de fiche 0092635**

CONSIDÉRANT la demande des parents;

CONSIDÉRANT que les résultats de l'évaluation réalisée par un professionnel confirment les capacités supérieures de l'enfant;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la direction de l'établissement;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Reid Soucie d'accorder la demande de dérogation en vertu de l'article 32 du règlement sur l'admissibilité exceptionnelle à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire, afin de permettre à l'élève dont le numéro de fiche est 0092635 d'être admis au préscolaire – 5 ans en 2004-2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-3** RÉSOLUTION 2004-CC-059

**Demande de dérogation en 1<sup>ère</sup> année du primaire – L.I.P., art. 241.1 – élève : numéro de fiche 0073866**

CONSIDÉRANT la demande des parents;

CONSIDÉRANT que les résultats de l'évaluation réalisée par un professionnel confirment les capacités supérieures de l'enfant;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la direction de l'établissement;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Charles Langevin d'accorder la demande de dérogation en vertu de l'article 41 du règlement sur l'admissibilité exceptionnelle à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire, afin de permettre à l'élève dont le numéro est 0073866 d'être admis en 1<sup>ère</sup> année en 2004-2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-4** Dépôt de comptes rendus

Mme Lauriault dépose les comptes rendus suivants :

- c) Comité de coordination pédagogique du 1<sup>er</sup> avril 2004
- d) Comité des politiques pédagogiques du 7 avril 2004
- e) Comité consultatif e.h.d.a.a. – parents du 13 avril 2004
- f) Comité de coordination pédagogique du 7 mai 2004
- g) Comité des politiques pédagogiques du 11 mai 2004

Le mercredi 26 mai 2004

C) **SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE**

C-1 RÉSOLUTION 2004-CC-060 **Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres des chèques qu'a effectué la commissaire madame Denise Miron Marion;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que les registres des chèques de la CSHBO du 26 avril au 10 mai 2004 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2004-CC-061 **Le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2004-2005**

CONSIDÉRANT les modalités de gestion des ressources financières établies à l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT les consultations réalisées auprès du comité des ressources financières, du comité de parents, du comité consultatif des services aux élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et du comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT le niveau de ressources disponibles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'adopter le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2004-2005, tel que déposé par la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2004-CC-062 **Résolution en vue de soumissions publiques**

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de négociation de transport scolaire;

CONSIDÉRANT la possibilité d'échec des négociations de gré à gré;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie d'aller en soumission publique pour les contrats de transport scolaire 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007, en cas d'échec des négociations.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



Le mercredi 26 mai 2004

**D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**D-1 Compte rendu : CRT (enseignant) 2004-04-19**

M. Houde dépose le compte rendu et répond aux questions des commissaires madame Madeleine Aumond, Diane Nault et Anne Danis.

**D-2 RÉSOLUTION 2004-CC-063 Démission enseignante**

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction des ressources humaines par madame Chantal Leduc, enseignante au champ 2 (préscolaire) à l'établissement primaire Haute-Gatineau (académie Sacré-Cœur);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque de prendre acte de la démission de madame Chantal Leduc en date du 1<sup>er</sup> juillet 2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-3 RÉSOLUTION 2004-CC-064 Non rengagement enseignantes pour surplus de personnel, année scolaire 2004-2005**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Robert Chalifoux de procéder au non rengagement (pour cause de surplus de personnel) des enseignantes dont les noms suivent à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2004.

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Lévesque, Nanny	3 (primaire)	Laval (Ste-Thérèse-de-Gatineau)
St-Denis, Carole	3 (primaire)	Ste-Thérèse (Cayamant)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-4 RÉSOLUTION 2004-CC-065 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles**

IL EST PROPOSÉ, conformément à l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique, par la commissaire madame Chantal Galipeau et résolu d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007, tel que présenté ci-après.

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION  
ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES  
(SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)**

(Voir légende à la fin)

Le mercredi 26 mai 2004

## (RÉSOLUTION 2004-CC-065) suite

<b>CODES BÂTISSES</b>	<b>IMMEUBLES</b>	<b>2004-2005</b>	<b>2005-2006</b>	<b>2006-2007</b>
774-026	Sieur-de-Coulonge 250, ch. De la Chute Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	2-3-5	2-3-5	2-3-5
774-011	Poupore 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	1	1	1
774-012	Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	1-6	1-6	1-6
774-022	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 89, ch. Pembroke Chapeau (Québec) JOX 1MO	1	1	1
774-027	L'Envolée 1, rue Front Sud Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO	1	1	1
774-004	Sainte-Anne #1 166, ch. Des Outaouais Ile-du-Grand-Calumet (Québec) JOX 1JO	1	1	1
774-008	Sainte-Marie 55, rue Martineau Otter Lake (Québec) JOX 2PO	1-6	1-6	1-6
774-065	Sacré-Coeur 11, rue St-Eugène Gracefield (Québec) JOX 1WO	1-2	1-2	1-2
774-001	Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac Ste-Marie (Québec) JOX 1ZO	1	1	1
774-024	Sainte-Thérèse 1, ch. De l'École Lac Cayamant (Québec) JOX 1YO	1	1	1
774-007	Reine-Perreault 2, ch. Blue Sea Lac Blue Sea (Québec) JOX 1CO	1	1	1
774-006	Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale, c.p. 40 Bouchette (Québec) JOX 1EO	1	1	1
774-029	Académie Sacré-Coeur 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8	1	1	1
774-009	Sainte-Croix Rue Jutras Messines (Québec) JOX 2JO	1	1	1
774-067	Cité étudiante de la Haute-Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4	1-2-3	1-2-3	1-2-3
774-013	Couvent du Christ-Roi 148, boul. Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2E1	1	1	1
774-010	Pie XII 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8	1	1	1
774-019	Saint-Boniface 459, Route 105 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9	1	1	1
774-021	Dominique Savio 8, rue du Collège Montcerf (Québec) JOW 1NO	1	1	1

Le mercredi 26 mai 2004

## (RÉSOLUTION 2004-CC-065) suite

774-023	Sacré-Coeur 1317, Transcanadienne Grand-Remous (Québec) JOW 1EO	1	1	1
774-014	Couvent Notre-Dame-du-Désert 331/335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5	4-5	4-5	4-5
774-015	Saint-Eugène 67, ch. Rivière-Gatineau Déléage (Québec) J9E 3A5	4	4	4
774-016	Christ-Roi (garçons) 247, rue Moncion Maniwaki (Québec) J9E 2G6	6	6	6
774-002	Académie St-Joseph 67, rue St-Joseph Gracefield (Québec) JOX 1WO	4	4	4
774-018	Centre Pontiac 183, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	4-5	4-5	4-5
774-005	Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) JOX 2XO	1	1	1
774-003	Saint-Jean-Bosco 106, rue Mccuaig Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO	6	6	6
774-020	Bureaux administratifs 185, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	6	6	6
LÉGENDE				
(1) Primaire		(2) Secondaire		(3) Formation professionnelle
(4) Éducation des adultes		(5) Administration	(6) Autre	(7) bâtiment excédentaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-5** RÉSOLUTION 2004-CC-066

**Projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Daniel Moreau et résolu d'approuver le projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la Loi sur l'instruction publique.

Le mercredi 26 mai 2004

(RÉSOLUTION 2004-CC-066) suite

<b>Le jour :</b>	<b>Le lieu :</b>
25 août 2004	Maniwaki
22 septembre 2004	Fort-Coulonge
27 octobre 2004	Fort-Coulonge
24 novembre 2004	Maniwaki
26 janvier 2005	École élémentaire et secondaire, 11, rue St-Eugène, Gracefield
23 février 2005	École Ste-Marie, 55, rue Martineau, Otter-Lake
30 mars 2005	Fort-Coulonge
27 avril 2005	Fort-Coulonge
25 mai 2005	Maniwaki
29 juin 2005	Maniwaki

**L'heure :** les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**D-6** RÉSOLUTION 2004-CC-067 **Nomination direction adjointe CÉHG**

**CONSIDÉRANT** la politique de dotation en personnel;

**CONSIDÉRANT** la politique de gestion des directions d'établissement;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de sélection;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Diane Nault de nommer madame Nathalie Xanthopoulos à titre de directrice adjointe à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau. Cette nomination prendra effet le 1<sup>er</sup> juillet 2004. Cette personne sera soumise à une période probatoire d'une année.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**D-7** **Procédure de perfectionnement du personnel professionnel**

M. Houde dépose et explique le document.

**D-8** **UNICEF**

M. Houde donne des explications sur le document.

**D-9** **Dépôt plan d'effectifs soutien CSN**

Le document est déposé.

Le mercredi 26 mai 2004

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

**E-1 RÉSOLUTION 2004-CC-068 Contrats d'entretien ménager 2004-2005**

CONSIDÉRANT la satisfaction des directions d'école concernées;

CONSIDÉRANT que les entrepreneurs ont accepté de renouveler leurs contrats au même prix qu'en 2003-2004, mais en prenant en considération l'augmentation du coût de la vie, selon Statistiques Canada, soit 1,4 %;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie que la commission scolaire accepte le renouvellement des contrats d'entretien ménager suivants pour l'année 2004-2005 :

<b>Entrepreneur / école</b>	<b>Nouveau montant 2004-2005</b>
<i>Entretien ménager Graveline &amp; Patry</i>	
Sieur-de-Coulonge	98 781,12 \$
Poupore & St-Pierre	74 022,00 \$
<i>Service d'entretien ménager St-Jean enr</i>	
Ste-Anne (Île-du-Grand-Calumet)	18 389,22 \$
Centre Pontiac	26 918,58 \$
<i>Construction Fait-Tout (Jeff Presley)</i>	
Ste-Marie (Otter-Lake)	22 359,26 \$
<i>Line Boileau</i>	
Ste-Thérèse (Cayamant)	12 015,90 \$
<i>Thérèse Major</i>	
Centre Notre-Dame-du-Désert	27 580,80 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E-2 RÉSOLUTION 2004-CC-069 Renouvellement du bail entre le Centre de santé du Pontiac et la C.S. des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

CONSIDÉRANT le bail déjà signé le 1<sup>er</sup> juillet 2001, concernant l'école Ste-Marie à Otter Lake;

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement du Centre de santé du Pontiac;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'accepter la demande de renouveler le bail pour un (1) an (du 1<sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2005) et ce, aux mêmes conditions inscrites au bail.

De plus, il est résolu qu la directrice générale soit autorisée à signer le bail.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le mercredi 26 mai 2004

**E-3**    **RÉSOLUTION 2004-CC-070**                      **Lait-école, phase 10, projet G04-05-135**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède en son nom à l'appel d'offres regroupé provincial concernant l'achat de lait-école pour l'année scolaire 2004-2005, qu'elle s'engage également à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le fournisseur retenu (en conséquence, elle ne peut décider d'opter pour un autre fournisseur ou de négocier des prix séparés pour elle-même) et qu'elle accepte que le coût relié à la gestion de l'appel d'offres et du contrat-cadre assumé par la FCSQ au montant de 0,001 \$ le contenant de lait soit déjà inclus dans le prix d'achat du produit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E-4**    **Divers**

**a) Affiches**

M. Royer présente le modèle d'affiche envisagée pour l'école Reine-Perreault (Blue Sea), tel que modifié par les membres du Comité consultatif de gestion. Il propose que des affiches semblables soient installées devant chacune des écoles et les commissaires donnent leur accord.

**b) Tournoi de golf 9 juin**

Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond.

**F) AUTRES :**

**F-1**    **Questions des commissaires**

Mme Thonnard invite les commissaires à participer à l'inauguration des installations de vidéo-conférence de la nouvelle salle des commissaires, le mercredi 16 juin, à compter de 16 h. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière dit regretter de ne pas avoir été invité à l'inauguration du centre multiservices de Low et le président Daniel Moreau suggère d'écrire une lettre en ce sens à la municipalité.

**F-2**    **RÉSOLUTION 2004-CC-071**                      **Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Denise Miron Marion que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 30 juin 2004, à Fort-Coulonge.*

---

Secrétaire général

---

Président